



FeL PARTENARIAT[®]

La 1ère Convention Nationale d'Autocontrôle du Commerce Interentreprises de Fruits et Légumes

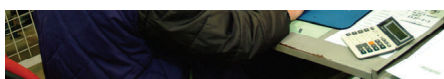
**Une Convention Nationale
d'Autocontrôle volontaire,**
réservée aux adhérents de
l'ANEEFEL, de la CSIF et de
l'UNCGFL

3 champs de responsabilité et
d'expertise des professionnels :
Qualité, Sécurité, Hygiène

3 Fédérations partenaires,
représentant plus de **60 % de volumes
proposés aux consommateurs**

Un engagement tripartite
Entreprise/Fédération/DGCCRF

Les Entreprises d'Expédition, d'Importation et de Commerce de Gros en Fruits et Légumes sont en tant que détenteurs, responsables du respect des règles de normalisation, de marquage et pour les premiers metteurs en marché, de la conformité des produits aux règles sanitaires.



C'est dans ce cadre que **l'ANEEFEL, la CSIF et l'UNCGFL** ont souhaité donner à leurs adhérents les moyens d'afficher leur expertise sur les produits qu'ils travaillent, en élaborant conjointement avec **la DGCCRF** une démarche volontaire et responsable fondée sur une convention nationale d'autocontrôle.



FeL PARTENARIAT® accompagne les entreprises adhérentes des fédérations, pour répondre aux attentes des clients en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité sanitaire des Fruits et Légumes frais, qu'ils soient issus de l'agriculture conventionnelle ou biologique.

- Nommer et former un ou des contrôleurs
- Respecter les procédures relatives aux obligations légales, à la qualité et aux aspects sanitaires de la Convention Nationale :
 - mettre en place un autocontrôle de conformité aux normes de commercialisation et au marquage,
 - mettre en place un plan annuel de contrôle sur les résidus de pesticides et de contaminants,
 - appliquer le(s) Guide(s) de Bonnes Pratiques Hygiéniques et les principes HACCP,
 - informer les fournisseurs de l'engagement de l'entreprise dans la Convention FeL PARTENARIAT®
 - enregistrer les contrôles, les décisions et gérer les alertes conjointement avec la DGCCRF.
- Faire réaliser un audit externe tous les 2 ans
- S'engager sur trois ans, et reconduire la Convention à l'issue de chaque année, après la production d'un bilan.

L'Entreprise

- Faire bénéficier l'entreprise signataire de FeL PARTENARIAT® d'une présomption de bonne foi
- Informer les Directions locales de la procédure et leur transmettre la liste des entreprises signataires
- Évaluer la pertinence des mesures engagées en cas de besoin.

La DGCCRF

Une Convention tripartite

avec pour chacun
des engagements forts

La Fédération

Auprès des entreprises

- Promouvoir la convention et les entreprises engagées volontairement dans la démarche auprès :
 - Des relais institutionnels,
 - Des organisations professionnelles partenaires
- Mettre à disposition des outils adaptés :
 - En réalisant une veille réglementaire active,
 - En proposant une formation spécifique et adaptée aux métiers,
 - En proposant une offre élargie de laboratoires partenaires de la démarche,
 - En proposant une assistance personnalisée pour répondre aux interrogations.
- Communiquer aux entreprises les alertes communautaires.

Auprès de la DGCCRF

- Diffuser la liste des entreprises adhérentes de FeL PARTENARIAT®
- Garantir le respect de l'engagement des entreprises
- Transmettre une synthèse du bilan annuel de l'ensemble des entreprises.

Qui sommes-nous ?

L'ANEEFEL, la CSIF et l'UNCGFL sont les 3 Fédérations représentant le Commerce Interentreprises Français en Fruits et Légumes.

L'**ANEEFEL** fédère 150 entreprises de mise en marché, Expédition et Exportation de Fruits et Légumes. Située dans l'ensemble des bassins de production, la profession représente plus de 35 % de l'Expédition Exportation et regroupe 7 000 emplois.

La **CSIF** fédère 45 entreprises de la grande Importation et 80% des volumes en provenance des pays-tiers. Elle regroupe 1 500 emplois directs. Ces entreprises sont basées en France, avec des implantations dans l'ensemble de l'Europe.

L'**UNCGFL** fédère 345 entreprises du Commerce de Gros en Fruits et Légumes situées sur le territoire national. Répartie en deux grandes familles, grossistes sur marché et grossistes à service complet, la profession distribue plus de 40% des Fruits et Légumes frais en France. Elle emploie 19 000 salariés.

ANEEFEL

www.aneefel.com



www.csif.eu



www.uncgfl.fr

Contacts et Informations

Frédéric STEFANI
frederic.stefani@aneefel.com
☎ 01 45 23 91 90

Karine BELLEC
contact@csif.eu
☎ 01 45 60 72 80

Linda TOULLIER
ltoullier@uncgfl.fr
☎ 01 45 60 72 83

www.felpartenariat.eu

ANEEFEL - Association Nationale des Expéditeurs et Exportateurs de Fruits et Légumes

CSIF - Chambre Syndicale des Importateurs Français

UNCGFL - Union Nationale du Commerce en Gros de Fruits et Légumes